

PAYS DE LA LOIRE INVESTISSEMENT TOURISTIQUE

SOUTIEN RÉGIONAL
AUX INVESTISSEMENTS
TOURISTIQUES



PAYS DE LA LOIRE INVESTISSEMENT TOURISTIQUE

AVEC 18 MILLIONS DE VISITEURS, la Région des Pays de la Loire se positionne parmi les premières régions touristiques françaises.

Pour poursuivre cette dynamique et accompagner le développement de nouveaux projets touristiques innovants et attractifs, la Région accélère son soutien aux porteurs de projets grâce à un accompagnement renforcé et mieux adapté de leur investissement touristique.

« **Pays de la Loire Investissement Touristique** », nouveau dispositif régional prévu dans le cadre du Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2016-2020, propose ainsi un soutien adapté à la typologie de chaque projet, à son impact en termes d'emplois et à son attractivité.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Ce dispositif s'adresse à des acteurs privés et publics de l'hôtellerie, de l'hôtellerie de plein air, des sites de visites, du tourisme fluvial, de la gastronomie régionale d'excellence, des centres et villages vacances.....

LA RÉGION VOUS SOUTIEN

Chaque projet bénéficie d'une analyse technique et financière précise pour un accompagnement régional optimisé et répondant au mieux aux besoins de chaque investisseur. Pour un effet levier efficace et des soutiens renforcés, la Région intervient principalement sous forme de prêts :

- ▶ **D'un minimum de 15 000 €**, ces prêts seront limités au maximum au montant des prêts bancaires et aux disponibilités financières de la Région
- ▶ **Prêts sans garanties**, ni assurances
- ▶ **Différés de remboursement du capital** possibles (gratuits de 1 à 3 ans selon les projets)
- ▶ **Durée possible des prêts** : de 2 à 10 ans
- ▶ **Taux d'intérêt** : 2.03% TEG (susceptible d'évolution)



« Le prêt régional, **acc**
le plan de financeme



LA MARINE : UN PROJET HÔTELIER À NOIRMOUTIER AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN PRÊT RÉGIONAL

Céline et Alexandre Couillon exploitent sur l'île de Noirmoutier le restaurant gastronomique *La Marine*, classé 2 étoiles au Guide Michelin, et une brasserie, *La Table d'Elise*. Ces deux établissements bénéficient d'une notoriété nationale et leurs exploitants ont souhaité développer encore leur activité par la création d'un hôtel familial de 5 chambres.

Pour accompagner ces porteurs de projet, la Région leur a attribué un prêt régional de 130 000 € d'une durée totale de 8 ans, avec un différé de remboursement du capital gratuit sur une durée de 3 ans. A la suite de ce projet, les deux restaurants et l'hôtel comptent désormais 18 emplois (en équivalent temps plein). Le développement des deux activités a permis la création de 5 emplois.

Quel bilan tirez-vous de cette première saison touristique ?

« Une très bonne première saison, une période d'activité très forte, très intense pour le personnel, et un très bon retour sur l'hôtel. Nous avons pu atteindre notre prévisionnel d'exploitation dès cette saison, avec un impact très positif des fréquentations du restaurant sur l'hôtel. Nos premiers clients de l'hôtel étaient américains, et nous avons par la suite accueilli un grand nombre d'étrangers : Brésil, Norvège, Chine, Japon... Nous allons encore chercher à augmenter notre taux d'occupation pour les prochaines saisons. »

Vous avez bénéficié d'un accompagnement régional pour ce projet, pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

« Nous sommes venus frapper aux portes de la Région, et nous avons été très satisfaits de l'accueil qui nous a été réservé. Monter des dossiers de demande de financement n'est pas réellement notre métier, et le prêt régional qui nous a été accordé sans difficulté administrative nous a permis de boucler notre plan de financement... notre prévisionnel d'investissement ayant été dépassé. »

« **ordé sans difficulté administrative**, nous a permis de boucler
ent. »

Céline et Alexandre Couillon,
Hôteliers restaurateurs à Noirmoutier

Comment ça marche ?

Pour obtenir le règlement d'intervention complet et un dossier de demande de soutien régional, vous pouvez :

- ▶ **les télécharger** sur le site de la Région des Pays de la Loire
www.paysdelaloire.fr
rubrique Aides et services / Aides régionales / Tourisme
- ▶ **les demander par courrier** à :
M^{me} la Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire
Direction de l'entreprise et de l'innovation
Service Entreprises – Pôle Tourisme
44966 NANTES CEDEX 9

Contact

Pôle Tourisme : tourisme@paysdelaloire.fr • 02 28 20 53 43

Les autres dispositifs



Retrouvez l'ensemble des aides sur le site entreprisespaysdelaloire.fr



Pour vous accompagner dans la réalisation de votre étude économique, le dispositif Pays de la Loire Conseil peut vous intéresser : www.paysdelaloire.fr / rubrique Aides et services / Aides régionales / Tourisme



Pour vos acquisitions et l'intégration de nouveaux outils numériques afin d'améliorer la performance de votre entreprise, le dispositif Pays de la Loire Investissement numérique peut vous intéresser : www.paysdelaloire.fr / rubrique Aides et services / Aides régionales / Développement numérique



Bpifrance peut également intervenir sur le soutien des projets touristiques (prêts, participations, garanties...). Informations sur bpi.france.fr

